



Hôtel de Ville
 31, Avenue de la Libération
 33680 LACANAU
 Tel : 05.56.03.83.03
 Affaire suivie par : Laurence PETIT
 Courriel : urbanisme@lacanau.fr

AR 2026 - 610

DESTINATAIRE

Monsieur JEANNIN Mathias
 19 Allée du Littoral
 33680 Lacanau

DP0332142600072

Déposée le 27/02/2026

Par :	Monsieur JEANNIN Mathias
Demeurant :	19 Allée du Littoral 33680 Lacanau
Pour :	Implantation d'un garage à vélos attenant à la maison existante d'une surface de 6 m ²
Destination :	Habitation
Surface de plancher créée :	-
Sur un terrain sis à :	19 Allée du Littoral 33680 LACANAU
Cadastré :	DI-0167
Superficie :	536 m ²

CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

Délivré au nom de la commune par le Maire

Le Maire de la commune de **LACANAU** certifie qu'il ne s'est pas opposé à la **déclaration préalable** susvisée.

Ce certificat est délivré en application de l'article R 424-13 du Code de l'Urbanisme et transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application des articles L 424-6 et R 424-8 du Code de l'Urbanisme, ce certificat ne vous dispense pas des taxes et participations exigibles.

Par ailleurs, l'affichage de la déclaration préalable tacite doit être effectué dans les mêmes conditions que pour la déclaration préalable résultant d'une décision expresse selon les conditions énumérées à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme.

Le récépissé de dépôt remis et affiché en mairie le 27/02/2026.

Fait à **LACANAU**,
 Le **30/04/2026**
 Le Maire,

Monsieur Laurent PEYRONDET

